

LE DIABLE A QUATRE

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEURS.

RÉDACTEUR-EN-CHEF : JEAN-MARIE CALUMETTE.

QUÉBEC, 9 NOVEMBRE 1878

Le Diable a Quatre.

Le DIABLE À QUATRE n'est pas un journal ordinaire.

Conçu au sein d'une crise douloureuse, il s'est imposé le devoir si difficile d'égayer la misère et la tristesse par des récits humoristiques et des vignettes à crever de rire.

Le DIABLE À QUATRE se mêlera aussi de politique. Il ne fera pas cependant comme le *Chronicle*, le *Canadien*, le *Courrier* et l'*Économiste* et autres petits journaux qui jasant sur la protection et le libre-échange sans y entendre le premier mot.

Plus sensé et plus raisonnable qu'aucun des grands journaux qui font la consternation de notre ville, il ne parlera que de ce qu'il sait.

Il flagellera sans pitié tous ces petits ambitieux qui s'agitent à la surface de notre monde politique et cherchent à se mettre en évidence. Il s'attaquera à cette foule de petites personnalités vaniteuses qui font la plaie de notre cité et le désespoir des gens sensés.

Avec ce brillant programme, le DIABLE À QUATRE a l'espoir de réunir le suffrage de tous ceux qui pensent et jugent bien.

LES REDACTEURS.

Cinq jeunes hommes de profession ont jeté les bases de cette nouvelle feuille

humoristique. Ils ne tiennent pas cependant à se dévoiler au public. Ils consentent simplement à se désigner sous les noms qui suivent :

JEAN MARIE CALUMETTE,
GORTSCHAKOFF,
JOSEPH LATOUCHE,
ROGER BONTEMPS,
PRISQUE DESRONDINS.

PENSEES.

Rien ne sert d'avoir l'esprit vif, si on ne l'ajuste ; la perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être bien réglée.

F. LANGELIER,
Commissaire des Terres.

Les liqueurs enivrantes font plus de victimes que l'épée et le canon.

ALEXANDRE CHAUVEAU.

Heureuse Nouvelle.

Nous avons appris avec plaisir que M. Taillon, député à la chambre locale, se fait travailler dans le gosier par un habile chirurgien de Montréal. On se rappelle qu'à la dernière session, il fallait le voir pour savoir s'il parlait et s'il riait. On pourra maintenant l'entendre.

M. Charles Langelier doit tenter une action contre les électeurs du comté de Montmorency, conjointement et solidairement ; il commence à se fatiguer de les poursuivre un par un.

DIVERS.

On nous apprend que Pitre à Ki-Ki est dangereusement malade d'une tumeur à la jambe. Il nous semble qu'il était assez affligé déjà de la tumeur qu'il a sur les épaules... à la place de la tête.

Une discussion sur la protection.

Saisie au vil dans la côte Sauvageau, mercredi, à 8 heures du soir.

Une dizaine de person-nages se rencontrent en ce lieu : Dr. Fiset, Félix Fortin dit Gros Major, Alex. Chauveau, Dr. Samson, Léon Lemieux, Zéphirin Beaulé, J. B. Pruneau, J. B. Caouette, Ph. Landry, M. P. et Philéas Huot.

DR. FISET : Tiens ! tiens ! Gros Major, il paraît que vous n'aimez pas ça la protection ?

FÉLIX FORTIN : Généralement parlant, Dr. Michel, je n'aime pas les noms. Si vous voulez pas que je vous flanque une gifle comme je vous en ai déjà donné une à l'église St-Sauveur, venez jamais me traiter de Gros Major.

DR. FISET : Tout doux, M. Fortin, comme vous le prenez ! J'ai toujours cru jusqu'ici que vous occupiez un grade dans l'armée de Sa Majesté. S'il en est autrement, je vous offre mes plus profondes excuses.

FÉLIX FORTIN : Comme ça, ça me va.

DR. FISET : Puisque ça vous va, dites-moi donc si la protection vous va aussi.

FÉLIX FORTIN : Mon cher docteur, généralement parlant, la protection me va pas, mon ami Laurier qui m'a flanqué \$500 dans la dernière élection, m'a toujours dit que c'était une blague.

ALEX. CHAUVEAU : Il avait raison, Gros Major, Laurier est un homme et après moi et M. Garneau, c'est le plus grand orateur du pays.

J. B. CAOUFFETTE : Bravo ! comme vous parlez ben, M. Alexandre. Mais pendant que vous y êtes, dites-moi donc si la protection va faire quelque chose pour ma place au bureau de poste de St-Roch.

PHILÉAS HUOT : Pis la mienne.

ALEX. CHAUVEAU : Ça se pourrait ben que vous seriez dérangé un petit peu, mais prenez-y pas garde.

PHILÉAS HUOT ; Comment pas y prendre garde ? Savez-vous ben que ça m'embêterait rudement. Ah ! si j'avais su, quand j'ai donné ma fête au champagne j'aurais proposé la santé de Langevin.

J. B. CAOUFFETTE : T'aurais ben fait, mais il est trop tard ! le champagne est tout bu, et puis moi, je ne souseris plus pour une autre fête.

DR. SAMSON : Y'aurait un moyen d'arranger tout ça, ce serait de dire que vous êtes pour la protection.

PHILÉAS HUOT : Oui ! oui ! et surtout pour la protection des employés des bureaux de poste. T'as une bonne idée là, Samson,

si j'avais su, je t'aurais invité à ma fête au champagne. Ce sera pour l'année prochaine.

DR. SAMSON : Merci tout de même, mais je ne prends plus de boisson depuis que je sus-t-au pouvoir.

LÉON LEMIEUX : Si vous donnez une fête, oubliez pas que je vends des huîtres à mon hôtel. Rien comme les huîtres pour protéger la constitution des gens et du pays.

J. B. PRUNEAU : T'as raison, mon cher Léon, mais t'aurais dû penser à ça quand t'étais chef de la brigade du feu. Il est certain que si tu avais mangé des huîtres dans ce temps-là, tu te serais protégé contre les gens qui t'ont ôtè ta place.

ZÉPHIRIN BEAULÉ : Si je prends la parole, messieurs, c'est pas pour vous offusquer ni vous enlever la liberté de penser, mais je crois, dans ma très-humble opinion que la protection va ramener les affaires, comme qui se dirait. Je vous dirais même que depuis que les rouges sont à bas, j'ai vendu trois sacs de sel de plus que l'année dernière. Quand au sucre, je fournis pas, ça va si vite, que le sucre me fond entre les mains.

FÉLIX FORTIN ; C'est pas pour t'insulter, mais il faut que tu sois un s... cornichon, pour parler des choses que tu connais pas.

ZÉP. BEAULÉ : Gros Major, je parle sérieusement, et je veux-t'être respecté quand je dis mon mot.

FÉLIX FORTIN : Dis ton mot, mais dis pas de bêtises. Tu sais ben qu'avec ta s... protection, on s'en va tout à l'eau. Si le gouvernement fait la bêtise de nous protéger, je vends tout de suite mes deux maisons sur la rue St.-Valier et m'en va à St.-Fer-

réol bâtir un moulin à vapeur.

ALEX. CHAUVEAU : Tu seras ben, Gros Major. Moi, la protection, je veux pas en voir, et si le gouvernement s'avise de nous en donner, je me fais de suite juge de la cour de police. C'est le plus sûr moyen de me débarrasser de ces nigauds de protectionnistes.

ZÉPH. BEAULÉ : C'est pas pour vous contredire, M. Chauveau, mais tout de même vous avez pas l'air d'y connaître grand chose dans la protection. Moi qui vous parle, je sais ce que je sais, comme je sais ce que je dis. Pas, Dr. Fiset ?

DR. FISSET : Oui ! oui !

ZÉPH. BEAULÉ : Ça empêche pas qu'on ne me fera pas croire que la protection ne fera pas marcher les boulines, pousser le grain et ben d'autres choses encore.

Comme ma montre marche déjà 2½ heures, je suis obligé de laisser là les discours, car j'ai une furieuse envie de me jeter dans les bras de Morphée.

JEAN-MARIE CALUMETTE.

—0000—

Rumeurs politiques.

Les conservateurs de Québec présenteront à l'honorable M. Langevin, au premier de l'an prochain, un cornet de dragées.

—

M. Boutin, député de Bellechasse, doit entrer prochainement dans le cabinet local. Sa haute éducation, ses profondes connaissances sur les différentes races de bestiaux, lui assurent le portefeuille de l'instruction publique.

—

Le *Canadien* suggère au gouvernement fédéral de nommer le Dr. Casgrain comme successeur du lieu-

tenant-gouverneur Letellier.

Luc Letellier, empereur de tous les Canadas et fondateur de la dynastie des Letellier de St.-Just, s'est démis la petite orteille en jouant au cheval fondu avec son ami Ignace Fortier.

Le Dr. Hubert Larue, professeur de l'Université Laval, docteur en droit du collège de Philadelphie, président de la maternité de Londres, directeur de la société géographique de Berlin, chirurgien-en-chef des armées musulmanes, etc., fut appelé en toute hâte pour constater le *bobol* de Sa Majesté Luc Ier.

Après un examen auquel assistait tout l'état major et quelques membres de l'ancien corps de musique Indépendant de St.-Roch, le Dr. Hubert Larue déclara que Luc Letellier s'était démis la susdite orteille et avait fortement ébranlé sa constitution, en se livrant à un exercice aussi violent que celui du cheval fondu. Comme la maladie de Luc Letellier pourrait affecter la constitution du pays, les membres du cabinet fédéral ont décidé à huis-clos que Sa Majesté Luc Ier serait démis.

—0000—

ANNONCE.

M. Cyr. T. Suzor, avocat, annonce qu'il fera sa provision de balais pour l'année, si on les lui donne à bon marché : il en mange un tous les matins.

Le club de La Crosse, des jeunes Québécois, se propose de préparer une grande course prochainement. Nous leur souhaitons un aussi bon succès

que le dernier, sauf la présence de la police.

Aux jeunes gens dévoués pour la musique.

MM. J. A. Paré & fils invitent les jeunes gens qui désirent faire partie de leur orchestre, de faire application de suite pour entrer dans ce nouvel orchestre.

Ils auraient besoin de jeunes gens pour les instruments suivants :

Un musicien pour toucher le plat de fer blanc ; pour le fifre de paille ; pour la grosse boîte ; pour les os ; et plusieurs autres instruments non moins forts.

J. A. PARÉ.

Tambour-major.

M. J. A. Paré se chargera de la direction.

—000—

Nouveau Dictionnaire.

PAR

P. Fradette, ex.-M. P. P.

Bancale : homme mal fait qui sert de sabre dans la cavalerie.

Bougie : ville d'Afrique fabriquée avec de la cire et qui remplace avantageusement la chandelle.

Cachemire : ville d'Asie que nos dames portent sur leurs épaules.

Calotte : sorte de bonnet qui n'est pas de velours lorsqu'on le reçoit sur la joue.

Gris : couleur des pochards.

Or : conjonction, dont nous voudrions emplir nos poches.

Pipe : Pièce de mille hectolitres que tous les vrais fumeurs savourent avec délices.

Poêle ; Drap mortuaire qui sert à cuire nos aliments.

Souci : Fleur jaune qui

se trouve souvent dans notre esprit.

Scie : homme insipide dont les charpentiers se servent pour couper le bois.

—000—

SOUMISSIONS.

Des soumissions seront reçues jusqu'au premier décembre prochain pour réparer les fissures qu'il y a dans le crâne de M. T. . . professeur à l'école Normale, et qui laissent continuellement échapper : tantôt de l'eau et tantôt du gaz.

—000—

Promenade Nocturne.

Il était onze heures du soir ; comme d'habitude, St.-Roch était enveloppé dans les ténèbres les plus épaisses ; des tourbillons de nuages qui interceptaient les rayons de la lune, nous annonçaient une nuit d'orages. Je regagnais ma demeure à grands pas, lorsqu'une forme humaine se dressa devant moi, noire, il va sans dire, et aussi immobile que la défunte femme de Loth qui avait été changée en statue de sel.

Instinctivement je m'arrêtai pour tâcher de reconnaître ce fantôme. J'entendis des paroles entrecoupées, et comme je n'avais pas encore été aperçu, j'écoutai. "Dans deux jours, disait ce fantôme, oui, dans deux jours, St.-Roch, ne sera plus le même. O lune ! nous n'aurons plus besoin de tes rayons ! Peu importe que tu brilles ou que de noirs nuages te dérobent à notre vue, car je serai insteur du gaz, et je réussirai certainement à faire consommer celui que j'ai inventé.

La lumière électrique

duite par mon gaz. Ma réputation sera faite, et je serai certain de ne pas crever de faim. Loin de moi tous ces vils instruments qui me servent à extraire les dents de ces gueux dont la bouche est plus sale que..... Retirez-vous, vous aussi, charretiers, je ne me servirai jamais de vous ; désormais je ne me servirai que d'une petite chaloupe qui marchera par la vapeur, et que grâce à mon génie inventif, j'ai trouvé moyen de faire marcher sur terre"... J'avais reconnu le Dr. Casgrain ; je m'esquivai immédiatement, et le lendemain je vis sur les journaux que M. Levasseur était nommé inspecteur de gaz.—

Perrette avait trouvé un mari.

—000—

MECONTENTES.

Ignace Fortier, Bob Smith et Léon Lemieux sont mécontents de n'avoir pas été invités à la dernière réception à l'Université-Laval.

A toutes les objections qu'on leur fait, ils répondent qu'ils y avaient autant de droit que l'hon. Marchand, avec qui ils ont trinqué mainte et mainte fois dans la chambre de l'orateur Turcotte.

—000—

GRANDE MESSE.

Mercredi prochain, à la Basilique, il y aura une grande messe recommandée par Pamphile Lémay, pour demander pardon à Dieu d'avoir produit le "Pèlerin de Ste.-Anne."

—000—

HISTOIRE.

La scène se passe au palais de justice :

Mlle A.... avait marié

M. B. . . qu'elle n'aurait pas très-fort. Elle aurait préféré M. C. . . , mais il n'avait pas voulu d'elle. Ce refus méritait une vengeance, et la femme oublie rarement.

Elle intente donc une action contre M. C. . . alléguant que ce dernier lui avait fait des propositions indécentes.

Un avocat bien connu de cette ville occupait pour elle. La preuve est convaincante, mais l'avocat veut y ajouter le poids de son éloquence : " Qu'il plaise à la cour, dit-il, dans tous les pays civilisés, quelque soit la religion dominante, le lien sacré du mariage est respecté ; ce principe est admis même par les nations sauvages, qui n'ont aucune notion du droit naturel. Tous les grands hommes, tous les législateurs se sont accordés sur ce point, et ont infligé des peines très-sévères contre ceux qui violent ce principe. Dans la cause maintenant pendante devant vous, Votre Honneur, la femme outragée est une jeune femme qui fait le bonheur d'un époux tendrement aimé, lequel aime tendrement de son côté. En pourrait-il être autrement ? Figurez-vous une jeune femme dans la fleur de l'âge, brune avec des yeux noirs et expressifs, des cheveux tombant sur ses épaules en flots chatoyants, des dents admirables de blancheur, un nez céleste, un pied mignon, et pour compléter le tout, un port de reine. . . Faites donc entrer votre cliente, dit le juge, piqué par la curiosité.

Oui, répète l'avocat, c'est un être divin, et celui qui l'a insulté, mériterait . . . à ces mots la cliente fait son apparition. Le juge jette un regard avide, pousse un cri, et disparaît.

On ne l'a pas retrouvé encore. La femme avait le nez écrasé, les yeux de travers, les pieds aussi ; c'était un monstre.

La cause est encore pendante devant nos tribunaux.

GORTSCHAKOFF.

—000—

POESIE.

A. M. Eudore Evanturel, barde canadien.

Un soir au lever de la lune, J'errais tristement sur le sable ; Je croquais un noyau de prune, Fâché, je le jetai au diable.

Et la lune marchait toujours, Jetant un éclat radieux.

Où sont allés tous mes beaux [jours ! J'entendis un air mélodieux.

J'écoutai, un chien m'apparut, Il jetait des cris bien p aintifs ! Arrête, lui dis-je ! Il se tut, Un vaisseau était sur les récifs.

La lune était au haut du ciel, Un nuage passa soudain, Je retournai chez moi plein de [fiel ; J'entrai en chantant un refrain.

La divinité m'inspirait Malheureux est le poète ! Au moment où je me couchais Je fis ces vers. Je vous les jette.

JOSEPH LATOUCHE.

—000—

BIOGRAPHIES.

Dans quelques temps, si nos occupations nous le permettent nous publierons les "vies des guerriers illustres du Canada." Nous avons déjà commencé la vie du lieutenant Brouage de Lévis, du soldat et de plusieurs autres non moins célèbres. Nous pensons intéresser le public.

—000—

Dans les rues.

Depuis quelques jours, Charles Langelier, frater-

uise avec Israel Tarte. C'est l'alliance du chien et du chat.

Charles Langelier, ac-

coste Tarte, dans la rue de la Fabrique et lui dit :

Tiens, Tarte, voilà assez longtemps que tu me chantes pouille dans ton journal, je mérite ben que tu m'payes un coup.

TARTE : Pas d'objection, Charlot. On va entrer chez Lord.

Les deux amis entrent chez Lord, boivent chacun six verres de rhum et sortent en disant..... que l'union des partis est une bien belle chose.

On dit que le gouvernement fédéral se propose d'envoyer Luc Letellier passer les fêtes de Noël et Jour de l'An, au sein de sa famille, à la Rivière-Ouelle.

Dimanche prochain, sur l'esplanade, le premier ministre Joly, passera ses soldats en revue et leur distribuera des drapeaux, en récompense des exploits qu'ils ont accomplis sur le chemin de fer du Nord. Immédiatement après, il leur communiquera ses nouveaux plans de campagne.

L'hon. Marchand est dangereusement malade pour avoir essayé de rire sans avoir l'air niis : on ne doit jamais forcer la nature.

—0000—

L'esprit de Jean-Baptiste.

Prendre la lune avec ses dents, c'est mordre quelqu'un à la fesse.

Une nouvelle grave. Il paraît que la Grèce, à l'attention de foudre sur la Turquie.

Il vaut mieux mettre ses points sur ses i que sur ses hanches.

La fièvre jaune est sans

doute une maladie spéciale aux hommes malades.

J'ai épousé une femme qui a une fort jolie voix. Maintenant je ne puis plus me coucher sans *chant d'elle*.

Dans certains cabarets, on peut rire : Pas de bruit sans fondement.

Il faut avoir diablement confiance en son adresse pour tirer les oreilles d'un lièvre.

Les livres sont comme les bagues, ils peuvent être mis à l'index.

Les bossus sont, en général, de mauvais chasseurs; il leur est impossible de viser droit.

—0000—

Deux Petites Filles.

Sténographie de querelle entre petites filles. Nous n'y changeons pas un iota.

Une petite fille, un peu plus grosse qu'une mouche à viande, mais pas beaucoup, réclame à une autre petite fille de sa taille le droit de tenir à son tour un énorme poupon que celle-ci porte avec plaisir et orgueil.

—Rends-moi le petit!

—Non.

—Non?

—Non, je te dis. Tu ne l'auras pas!

—Tu vas voir!

Et la réclamante se précipite sur sa compagne et lui enlève avec violence le marmot, qui a écouté gravement le débat.

La petite dépossédée s'écrie :

—Va donc, arracheuse d'enfant!

Et l'autre lui répond avec ironie :

—Rattise, rattise, tortue mal gratée!

Les Correspondants.

Toute correspondance sera acceptée et publiée pourvu qu'elle ne s'attaque pas au caractère du prochain et qu'elle ne soit pas entièrement dépourvue de sel.

Chaque correspondant devra accompagner son envoi de la modique somme de 10 centins.

Tout manuscrit pour ce journal, devra être adressé comme suit :

A l'éditeur du DIABLE À QUATRE, No. 174, rue de la Reine, St.-Roch.

—000—

SOUS PRESSE.

L'art de se moucher avec ses doigts, par Paul Breton, fils.

Manière d'accoster les jeunes filles, par le petit Alfred Thibaudeau.

—Manière de se friser la chevelure par le même.

L'homme est un singe perfectionné — Par Naz. Levasseur, inspecteur de gaz.

Amateur du fouet, M. Léon Bossue dit Lyonnais.

Au moment de mettre sous presse, on nous informe que le nouveau cabinet a nommé M. Valin, ministre des canaux et chemins de fer. On pourra dire alors : l'hon. M. canal Valin.

L'art de marcher sur des échasses par Owen Murphy syndic officiel.

Voyage au fond de mon casque, par F. Pinault, étudiant en droit.

Pourquoi je vois tout en jaune, par R. P. Vallée, député de Portneuf.

Le moyen de toujours avoir des bottes cirées, par Joseph Rochette, étudiant en médecine.

Délices d'une pipe de plâtre, par Jean Gosselin, avocat.

Moyens d'éviter la picote, par Frs. Lemieux, avocat.

—0000—

AVIS.

Au prochain numéro, ce journal sera orné de magnifiques caricatures. Il nous a été impossible de les faire faire à temps pour ce numéro.

—000—

La présente déclaration est pour certifier que "l'Écarné des cheveux gris" de M. V. DesPlats, dont je doute de l'efficacité jusqu'à ce jour ou j'en ai fait usage, est véritablement la meilleure préparation en ce genre pour faire croître la chevelure, et en même temps donner aux cheveux la souplesse et la couleur primitive.

M^{re}. BOLDRÉ.
St. Sauveur, Québec.

—000—

T DROLET,

Horloger  Bijoutier,

125, Rue du Pont, St.-Roch.

A toujours en mains un grand assortiment de MONTRES, HORLOGES et BIJOUX, de premier choix. Prix modérés.

Toutes commandes de réparations seront exécutées sous le plus court délai.

ECONOMIE.

Emportez vos pelletteries pour les avoir teintes et réparées avant les froids chez

H. A. BRAULT

Chapelier et Manchonnier
A l'Enseigne de l'Ours

Coin des rues

St.-Jean et St.-Eustache.

Seule maison où les pelletteries sont teintes jusqu'au 15 décembre.